



ENSEMBLE

POUR LA SANTÉ MENTALE DES JEUNES

Convention partenariale Lorient-Quimperlé



ECOUTER

AGIR

SOUTENIR

AVANCER ENSEMBLE



*Des jeunes en bonne
santé mentale,
un territoire plus fort !*



Pour notre santé
mentale ouvrons-nous
aux
arts



Fabrice LOHER
Maire de Lorient
Président de Lorient Agglomération
Président du CTS Lorient Quimperlé



La santé mentale des jeunes constitue aujourd'hui un enjeu majeur de santé publique, d'éducation, de cohésion sociale et, plus largement, de développement du territoire. Les évolutions observées ces dernières années, particulièrement depuis la crise sanitaire liée à la Covid-19, témoignent d'une augmentation de la souffrance psychique des enfants, adolescents et jeunes adultes et appellent une mobilisation collective renforcée.

Sur le territoire comme à l'échelle régionale, les acteurs constatent une progression des situations d'anxiété, d'éco-anxiété, de phobie scolaire, de troubles dépressifs ou encore de pensées et conduites suicidaires. Ces difficultés s'inscrivent par ailleurs fréquemment dans des situations complexes, associant des problématiques sociales, familiales, scolaires, financières ou addictives.

Les indicateurs régionaux confirment cette évolution préoccupante. En Bretagne, la part des jeunes de 13 à 29 ans bénéficiant d'un traitement antidépresseur ou régulateur de l'humeur a notamment doublé entre 2020 et 2021. Entre 2017 et 2022, le nombre de jeunes de 15 à 19 ans hospitalisés pour tentative de suicide a progressé de 30 %. La mortalité par suicide des jeunes demeure par ailleurs particulièrement élevée en Bretagne et dans le Morbihan.

Face à ces constats, aucun acteur ne peut agir seul. La prévention, la promotion de la santé mentale, le repérage précoce des situations de vulnérabilité, l'accès à l'écoute et aux soins, l'accompagnement des parcours, le soutien aux proches et la lutte contre la stigmatisation nécessitent des réponses coordonnées, accessibles et au plus près des lieux de vie des jeunes.

Cette convention a ainsi vocation à reconnaître et rendre visibles les engagements déjà pris, renforcer les coopérations existantes et favoriser l'émergence d'actions nouvelles, avec une ambition commune : permettre à chaque jeune du territoire Lorient-Quimperlé de trouver, au bon moment et au plus près de son environnement, une réponse adaptée à ses besoins en matière de santé mentale.



Parce que la santé mentale des jeunes nous concerne tous, les signataires font le choix d'en faire une responsabilité partagée et une priorité pour le territoire.

2 NOTRE AMBITION



FAIRE DE LA SANTE MENTALE DES JEUNES UNE RESPONSABILITE PARTAGEE A L'ECHELLE DU TERRITOIRE LORIENT QUIMPERLE.

Seuls, les professionnels en santé mentale ne suffisent pas à prendre en charge dans leur globalité et leur complexité, nos jeunes citoyens en deve-nir : l'avenir de notre nation, de notre société.

Notre démarche : fédérer les forces psychiques des uns et des autres, sur notre territoire breton, réputé pour sa capacité à l'entraide dans un climat de convivialité.

C'est là notre force, notre particularité.

Car ensemble, nous sommes beaucoup plus pertinents, plus forts : une capacité de détection plus fine, un maillage plus subtil, une sensibilité plus aiguisée, qui ouvrent la voie aux rencontres déterminantes. Ce lien, entre nous et avec nos jeunes, il nous faut le tisser, le faire vivre.

Nous sommes tous, en effet, la somme incarnée de nos rencontres — toutes nos rencontres.

Cette initiative, portée par la commission en santé mentale du CTS, vise à fédérer et à mobiliser l'ensemble des intervenants du territoire. Merci de vous en emparer



*Aucun jeune ne devrait rester seul
face à sa souffrance psychique.
Ensemble, nous voulons offrir à chaque jeune
la possibilité d'être écouté, compris et
accompagné.*



Erwan LE DUGOU
Président de la commission
spécialisée santé mentale du CTS
Président de CME de l'EPSM Sud
Bretagne - CH Charcot

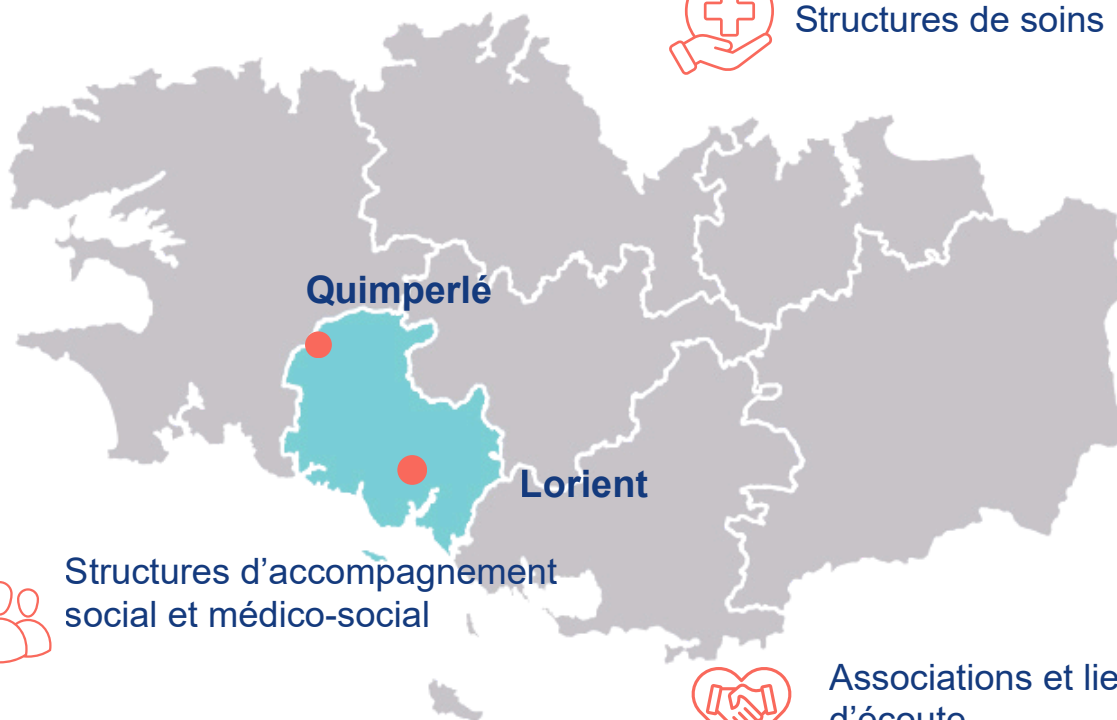




Établissements scolaires
et enseignement supérieur



Structures de soins



Structures d'accompagnement
social et médico-social



Associations et lieux
d'écoute



Réseaux et partenaires



*Un territoire, une dynamique collective,
des ressources complémentaires pour agir
au plus près des jeunes.*



DES ENGAGEMENTS ... AUX CHANGEMENTS CONCRETS POUR LES JEUNES ET LES FAMILLES



« Aller vers les jeunes, là où ils sont. »

Développer les consultations avancées, les équipes mobiles et les interventions dans les universités, les quartiers prioritaires et les territoires isolés, pour rapprocher l'écoute et les soins de leurs lieux de vie.



“Repérer les difficultés avant la crise”

Former davantage de professionnels et d'adultes de proximité aux premiers signes de mal-être, aux Premiers secours en santé mentale Jeunes et à la prévention du suicide.



“Trouver plus facilement la bonne porte»

Mieux faire connaître les lieux d'écoute et d'accompagnement, faciliter l'accès à une première réponse et permettre à chaque jeune et à ses proches de savoir vers qui se tourner.



“Ne laisser aucun professionnel seul”

Faciliter l'accès aux avis spécialisés, à la téléexpertise psychiatrique et aux échanges entre professionnels pour apporter plus rapidement une réponse adaptée aux situations complexes.



« Faire vivre nos engagements dans la durée »

Désigner un référent santé mentale des jeunes dans chaque structure et animer, dès 2027, un réseau territorial pour développer les coopérations et suivre les actions engagées.



“Une ambition commune : faire du territoire Lorient-Quimperlé un territoire où chaque jeune sait à qui parler, où chaque professionnel sait vers qui orienter et où les partenaires savent agir ensemble.”



Fabrice VELY, Maire de Caudan
Président du conseil de surveillance
de l'EPSM Sud Bretagne



ALLER VERS LES JEUNES LA OÙ ILS SONT



Point d'Accueil et d'Ecoute Jeunes (PAEJ) pour les 15-25 ans

Lorient, Hennebont, Lanester, Quimperlé



Maison des adolescents de Lorient pour les 12-18 ans et ses antennes

Lorient, Groix, Le Faouët



Permanences d'écoute et d'orientation dans les Quartiers Prioritaires des Villes (QPV) :

Lorient : Maison de quartier du Bois du Château- Maison pour Tous de Kervénanec - Centre social du Polygone - Centre social et culturel de Keryado - **Hennebont :** Kerihouais - **Lanester :** Ferme de Kerfréhour



Consultations avancées

UBS (service de santé étudiante); Mission locale de Lorient, CJC CSAPA Lorient et Quimperlé



Centres Médico-Psychologiques (CMP) de l'EPSM Sud-Bretagne CH-Charcot + 18 ans

Lorient/Groix : CMP Blanqui - **Hennebont/Port-Louis :** CMP Danvez - **Plouay/Le Faouët :** CMP de Ker Nevez



Urgences pédiatriques et urgences psychiatriques

Lorient : hôpital Scorff



DANS CHAQUE STRUCTURE, PROMOUVOIR LES PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE JEUNES

La prévention et le repérage précoce de la souffrance psychique reposent aussi sur la capacité de chacun à identifier les premiers signes de difficulté, adopter une posture adaptée et orienter un jeune vers les ressources appropriées. Les signataires souhaitent ainsi contribuer au développement d'une culture partagée de la santé mentale et renforcer les compétences des professionnels et acteurs en contact avec les jeunes.

Chaque structure signataire s'engage à faire connaître et à promouvoir les formations aux Premiers secours en santé mentale (PSSM), notamment le module Jeunes, auprès de ses professionnels et, lorsque cela est pertinent, de ses partenaires et publics.

Les partenaires veilleront à relayer les sessions de formation proposées sur le territoire, encourager la participation de leurs professionnels et identifier les besoins encore insuffisamment couverts, afin de favoriser progressivement la présence de secouristes en santé mentale dans les différents lieux fréquentés par les jeunes.

À travers cet engagement, les acteurs du territoire Lorient–Quimperlé souhaitent faire de la sensibilisation, du repérage précoce et de l'orientation vers les ressources adaptées une compétence largement partagée, au service d'une intervention la plus précoce possible.

Les premiers secours en santé mentale :
des clés pour repérer, écouter
et orienter !





DANS CHAQUE STRUCTURE, UN RELAIS POUR LA SANTÉ MENTALE DES JEUNES

La santé mentale des jeunes est une responsabilité partagée qui appelle une mobilisation coordonnée de l'ensemble des acteurs du territoire. Aucun partenaire ne pouvant agir seul, les signataires s'engagent à développer une culture commune fondée sur l'interconnaissance, la complémentarité des compétences, le partage des ressources et la coordination des parcours.

Afin de rendre cette coopération concrète et durable, chaque structure signataire s'engage à désigner un référent « santé mentale des jeunes ». Identifié au sein de son organisation, il contribuera à diffuser les ressources et initiatives existantes, à faciliter les liens entre partenaires et à favoriser l'orientation des jeunes vers les réponses adaptées à leurs besoins.

À compter de 2027, ces référents constitueront un réseau territorial animé par le Conseil territorial de santé Lorient–Quimperlé, destiné à favoriser les échanges de pratiques, renforcer l'interconnaissance et faire émerger de nouvelles actions communes.

Par cet engagement, nous, acteurs du territoire Lorient–Quimperlé, faisons de la santé mentale des jeunes une priorité commune et choisissons d'agir ensemble, au plus près des jeunes.



Parce que la santé mentale des jeunes nous concerne tous, nous avançons ensemble !



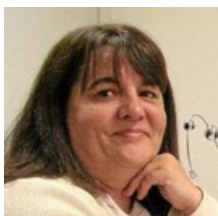
Pour notre santé
mentale ouvrons-nous
aux
arts





Conseil territorial de santé
Lorient – Quimperlé

POUR LA SANTÉ MENTALE
DES JEUNES



Pour notre santé
mentale ouvrons-nous
aux
arts





**PRÉFET
DU MORBIHAN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MOBILISER LES POLITIQUES PUBLIQUES AU SERVICE DE LA SANTÉ MENTALE DES JEUNES

L'État, représenté par la Préfecture du Morbihan, réaffirme son engagement en faveur d'une réponse coordonnée aux situations de vulnérabilité rencontrées par les jeunes et d'une meilleure prise en compte de la santé mentale dans l'ensemble des politiques publiques qui leur sont destinées.

Une attention particulière est portée aux jeunes confrontés à des inégalités sociales ou territoriales de santé, notamment dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Les contrats de ville « Quartiers 2030 » font ainsi de la prévention et de l'éducation à la santé dès le plus jeune âge, de l'accès aux soins et du repérage des difficultés de santé mentale des priorités d'intervention.

La Préfecture soutient, dans ce cadre, les démarches permettant d'aller vers les jeunes dans leurs lieux de vie, de mieux faire connaître les ressources disponibles et de prévenir le non-recours aux dispositifs d'accompagnement et de soins.

Les engagements de la préfecture du Morbihan

1. Faire de la santé mentale des jeunes une priorité des politiques territoriales de l'État. Mobiliser les services de l'État et favoriser leur articulation avec les collectivités, les acteurs sanitaires, éducatifs, judiciaires et associatifs afin de développer des réponses coordonnées, notamment face aux situations de vulnérabilité les plus complexes ;

2. Renforcer les actions de prévention et d'aller-vers dans les quartiers prioritaires. Soutenir, notamment dans le cadre de la politique de la ville, les initiatives permettant de promouvoir la santé mentale, de mieux repérer les situations de fragilité, de faire connaître les dispositifs existants et de faciliter l'accès des jeunes aux ressources du territoire.



Michaël GALY
Préfet du Morbihan



"La santé mentale des jeunes nous engage collectivement : l'État est aux côtés du territoire pour prévenir, protéger et agir."



AGIR AU PLUS PRES DES JEUNES ET DES TERRITOIRES

La Région Bretagne s'engage depuis plus de 20 ans en faveur de la santé des habitant.es, en particulier des jeunes. Afin de structurer son action en matière de santé, elle a adopté en 2025 une feuille de route visant à agir sur les déterminants de la santé des breton.nes. La Région intervient en faveur de la santé mentale des jeunes dans les territoires en mobilisant ses politiques relatives à la jeunesse, la formation, l'environnement, l'aménagement du territoire et la recherche et l'innovation. Elle agit dans les lieux de vie des jeunes, en particulier dans les lycées, et soutient les initiatives locales favorisant la prévention, l'éducation par les pairs et l'accès aux ressources en santé mentale. La Région finance notamment les Points Accueil Ecoute Jeunes et leur déploiement sur toute la Bretagne, afin que chaque jeune bretonne ou breton, quel que soit son âge, son statut, son territoire, puisse accéder facilement à un service d'accueil et d'écoute de proximité. En 2025, les 20 PAEJ bretons ont accueilli plus de 6 100 jeunes. Avec le dispositif Corres'Santé, la Région soutient également l'engagement de jeunes volontaires dans des actions de promotion de la santé auprès de leurs pairs, notamment autour du bien-être psychique.

Les engagements de la Région Bretagne

1. **Agir dans les lieux de vie des jeunes, en mobilisant la politique régionale de santé auprès des lycées, des structures d'insertion et des établissements d'enseignement supérieur pour favoriser la prévention et l'éducation par les pairs ; Favoriser l'accueil et l'écoute des jeunes en situation de mal-être, en soutenant le fonctionnement et le développement des Points Accueil Écoute Jeunes (PAEJ) ;**
2. **Accompagner les territoires dans la prise en compte des enjeux, en réalisant en 2026 une étude sur la santé mentale des jeunes en Bretagne et en partageant des indicateurs sur la santé des jeunes via l'Observatoire breton des jeunesses.**



Loïc CHESNAÏS-
GIRARD, Président de la
Région Bretagne

“Les jeunes ne sont pas seulement les destinataires de nos politiques de santé : ils et elles en sont les acteurs. En Bretagne, nous voulons leur donner les moyens d'agir, pour leur santé mentale et celles de leurs pairs, là où ils vivent, étudient et grandissent.”



LE DÉPARTEMENT DU MORBIHAN FAIT DE LA SANTÉ MENTALE DES ENFANTS ET DES JEUNES UNE PRIORITÉ POLITIQUE.

La santé mentale des jeunes ne relève pas du seul soin : elle est une responsabilité collective qui appelle des actions de prévention, de protection, d'écoute et d'accompagnement, au plus près de leurs lieux de vie. Le Département du Morbihan porte une attention particulière aux enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance. Au-delà de leur protection, il s'attache à leur garantir un parcours de vie stable et sécurisant, attentif à leur santé physique et psychique, aux traumatismes qu'ils ont pu vivre et à leur participation aux décisions qui les concernent. La structuration de leur parcours de santé, le renforcement des réponses pédopsychiatriques et le Conseil des jeunes de l'ASE traduisent cette ambition. Le Département agit également auprès de l'ensemble des collégiens du Morbihan. À travers les actions éducatives, culturelles, sportives et de prévention qu'il soutient, il contribue à développer l'estime de soi, à prévenir les violences et le harcèlement, à favoriser l'inclusion et à créer des environnements propices au bien-être des adolescents.

En renforçant les coopérations entre les acteurs, le Département entend faciliter le repérage précoce des difficultés et l'orientation des jeunes et de leurs familles vers des réponses de proximité.

Les engagements du Conseil départemental 56

1. Mieux accompagner les enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance dans leur parcours de santé. Renforcer la coopération entre les professionnels de la protection de l'enfance et les acteurs de la santé mentale, notamment en s'appuyant sur le développement de l'équipe mobile de pédopsychiatrie dédiée aux mineurs accompagnés par l'ASE, afin de faciliter le repérage des difficultés, l'accès aux soins et la continuité des parcours ;
2. Renforcer la prévention et donner toute leur place aux jeunes dans les actions qui les concernent. Développer les actions éducatives et de prévention en santé mentale dans les collèges. Veiller à associer les jeunes à la conception et à l'évolution des actions et des politiques qui leur sont destinées.



David LAPPARTIENT
Président du Conseil
Départemental du Morbihan



"Faire de chaque lieu de vie, de protection et d'éducation un espace où chaque jeune peut être écouté, respecté, accompagné pour construire son propre avenir."



FAIRE DE NOS TERRITOIRES DES ENVIRONNEMENTS FAVORABLES A LA SANTE MENTALE DES JEUNES

Cadre de vie, lien social, accès aux services, mobilité, environnement, prévention ou encore accompagnement des publics : autant de déterminants sur lesquels les collectivités peuvent agir pour favoriser le bien-être et réduire les inégalités sociales et territoriales de santé. À travers le Contrat local de santé (CLS) commun à Lorient Agglomération et BBO Communauté, les deux intercommunalités souhaitent fédérer les acteurs autour d'une stratégie partagée. Le diagnostic territorial a notamment identifié comme priorité le fait de favoriser une bonne santé mentale et de mieux accompagner les personnes souffrant de troubles psychiques, aux côtés des enjeux d'accès aux soins et aux droits, de prévention et de promotion de la santé.

Cette ambition se traduit par des actions concrètes au plus près des lieux de vie : événements et ateliers autour de la santé mentale, campagnes conçues « par et pour » les jeunes. BBO Communauté développe déjà, par exemple, des Cafés Parents abordant la confiance en soi, le harcèlement, les écrans, le sommeil ou encore les émotions.

Les engagements du CLS Morbihan Ouest

1. Développer, avec les communes et les partenaires, des actions de prévention et de promotion attractives : ateliers, forums, ciné-débats, événements participatifs ou campagnes « par et pour » les jeunes autour de la santé mentale, des écrans, du sommeil, des addictions ou plus largement du bien-être ;
2. Faire du CLS et du futur CLSM des moteurs de la coopération territoriale pour partager les diagnostics, identifier les besoins et les publics prioritaires, mettre en réseau les acteurs et faire émerger de nouvelles réponses en faveur de la santé mentale des jeunes.



Fabrice LOHER
Président de Lorient
agglomération



"La santé mentale des jeunes se construit aussi au quotidien : faisons territoire ensemble !"



Sophie LE CHAT
Présidente de BBO
communauté



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

L'ÉCOLE COMME LIEU PRIVILÉGIÉ DE PRÉVENTION, DE REPERAGE PRÉCOCE ET DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES

L'Éducation nationale inscrit la santé, dans toutes ses dimensions — physique, psychique, sociale et environnementale — au cœur de l'École, afin de permettre à chaque élève de grandir, d'apprendre et de réussir dans un environnement bienveillant, où sa santé est protégée et sa parole écoutée. La démarche « École promotrice de santé », intégrée au parcours éducatif de santé, constitue le cadre privilégié de cette ambition. Elle articule éducation à la santé, prévention des conduites à risque et protection de la santé, en s'appuyant notamment sur les Comités d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE). Cette mobilisation passe également par le renforcement des compétences des professionnels. L'Éducation nationale souhaite parallèlement développer les compétences psychosociales des élèves, renforcer les actions de sensibilisation à la santé mentale et poursuivre son engagement dans la prévention du harcèlement et la promotion du bien-être et d'un climat scolaire favorable.

Les engagements de l'Éducation Nationale

1. Mettre en place des protocoles santé mentale dans chaque établissement scolaire du second degré et dans chaque circonscription du premier degré. Renforcer les actions permettant aux élèves de développer leurs compétences psychosociales et de savoir demander de l'aide. Sensibiliser les adultes de l'école à la santé mentale et la diffusion des numéros d'urgence en santé mentale, notamment le 3114 et le 3018 ;
2. Développer les coopérations entre établissements scolaires, professionnels de santé scolaire et partenaires territoriaux, notamment à travers les CLEX, les actions de prévention, les liens avec les Maisons des adolescents et les dispositifs permettant de faciliter l'accès des élèves aux ressources de santé mentale.



Stéphane CARON
DASEN du Morbihan



“Donner aux jeunes les clés pour prendre soin de leur santé mentale et ne laisser aucun élève seul face à ses difficultés : l'École est en première ligne.”



L'UNIVERSITE COMME LIEU DE VIE, DE PREVENTION, DE REPERAGE ET DE PREMIER ACCES A L'ACCOMPAGNEMENT

Parce que les années d'études constituent une période de transition et parfois de vulnérabilité, l'Université souhaite permettre à chaque étudiant de trouver facilement une écoute, un accompagnement ou une orientation lorsqu'il en ressent le besoin.

À travers son Service de Santé Étudiante, l'UBS propose un accueil et un accompagnement tout au long du parcours universitaire. Les étudiants peuvent notamment bénéficier gratuitement et de manière confidentielle d'entretiens individuels avec une psychologue clinicienne, ainsi que d'une orientation vers les ressources adaptées lorsque la situation le nécessite. L'Université déploie également le dispositif Santé Psy Étudiant.

Au-delà de l'accompagnement individuel, l'UBS développe une politique de prévention et de promotion de la santé mentale au plus près des étudiants, à travers des actions de sensibilisation, d'information et d'échanges organisées sur les campus, notamment dans le cadre du Village Santé.

Les engagements de l'UBS

1. Conforter l'action du Service de Santé Étudiante, le soutien psychologique proposé aux étudiants, afin de faciliter le repérage des situations de souffrance et l'accès à un accompagnement adapté ;
2. Développer l'accueil de consultations avancées de l'EPSM Sud Bretagne et de Douar Nevez au sein de l'Université, afin de faciliter l'accès aux professionnels, de réduire les freins au recours et de favoriser des orientations précoces. Poursuivre le conventionnement avec les psychologues du dispositif santé psy étudiant pour permettre à tous les étudiants du territoire de bénéficier d'un accompagnement psychologique.



David MENIER
Président de l'Université
Bretagne Sud



*"Faire de la santé mentale, un sujet de
vie étudiante et faire de notre Campus
un lieu où chacun peut trouver écoute
et soutien."*



CCI MORBIHAN

FAIRE DE L'ENTREPRISE UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE A LA SANTE MENTALE DES JEUNES

L'entrée dans la vie professionnelle constitue une étape importante dans le parcours des jeunes : premiers stages, alternance, premier emploi, découverte des codes de l'entreprise et construction progressive de l'autonomie. Cette période de transition peut aussi être source de fragilités et nécessite que les jeunes puissent évoluer dans des environnements professionnels attentifs à leur bien-être et capables de les orienter lorsqu'une difficulté apparaît.

Par sa proximité avec les entreprises, les employeurs et les acteurs de la formation, la CCI du Morbihan peut constituer un relais privilégié pour faire entrer la santé mentale des jeunes dans le monde économique. Elle peut contribuer à sensibiliser les entreprises à l'accueil et à l'accompagnement des jeunes, à faire connaître les ressources existantes sur le territoire et à relayer les actions de prévention et de formation proposées par les partenaires. La CCI permet ainsi d'élargir la mobilisation territoriale aux lieux dans lesquels les jeunes construisent leurs premières expériences professionnelles et leur avenir.

Les engagements de la CCI du Morbihan

1. **Sensibiliser les entreprises et les professionnels qui accueillent des jeunes aux enjeux de santé mentale et au repérage des situations de fragilité ;**
2. **Faire connaître aux employeurs les ressources du territoire afin qu'ils sachent vers qui orienter un jeune lorsqu'une difficulté est repérée.**



Philippe ROUAULT
Président de la CCI du Morbihan



"Bien accueillir un jeune dans l'entreprise, c'est aussi être attentif à sa santé mentale et lui donner les meilleures chances de construire son avenir professionnel."



PREVENIR PLUS TOT ET CONSTRUIRE DES REPONSES ADAPTEES AUX BESOINS DES JEUNES

L'ARS Bretagne fait de la santé mentale des enfants et des jeunes une priorité majeure de son action régionale.

Elle s'engage dans une stratégie structurée de promotion des compétences psycho-sociales. Elle soutient et développe plusieurs dispositifs complémentaires qui permettent un accès rapide à l'écoute, au soutien et à l'orientation (Points d'accueil écoute jeunes, Maisons des Adolescents, Consultations avancées...) et développe une stratégie régionale de prévention du suicide et d'accompagnement des professionnels notamment au travers de déploiement de formations sentinelles, au repérage et à l'orientation de la crise suicidaire. L'ARS soutient également l'ingénierie des collectivités locales via les Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM).

Dans le champ du soin, elle accompagne, le renforcement des structures de soins, des équipes mobiles et des alternatives à l'hospitalisation. Sur le territoire Lorient-Quimperlé, cet accompagnement se traduit notamment par le soutien à l'équipe mobile adolescents, au renforcement des CMPEA et à l'équipe d'appui aux professionnels de l'Aide sociale à l'enfance, portés par l'EPSM.

Les engagements de l'ARS Bretagne

1. **Soutenir le développement des compétences psychosociales, des Premiers secours en santé mentale Jeunes, des dispositifs d'écoute et de repérage ainsi que la stratégie régionale de prévention du suicide, afin de mieux prévenir les situations de crise et d'orienter précocement les jeunes vers les ressources adaptées ;**
2. **Accompagner le renforcement et la diversification des réponses territoriales : CMPEA, équipes mobiles, consultations avancées, alternatives à l'hospitalisation et dispositifs adaptés aux adolescents et jeunes adultes, en portant une attention particulière aux situations complexes et aux risques de rupture de parcours.**



Olivier COUDIN
Directeur Territorial
ARS Bretagne



“Prévenir plus tôt, aller vers les jeunes et rapprocher les réponses de leurs lieux de vie : construisons des parcours sans rupture.”



SOUTENIR LES JEUNES ET LEURS FAMILLES POUR PREVENIR LES FRAGILITES ET FAVORISER LE BIEN-ETRE

La santé mentale des jeunes se construit aussi dans leur environnement quotidien : au sein de la famille, dans les lieux de loisirs, les espaces de vie sociale et les structures jeunesse. Par ses politiques en faveur de l'enfance, de la jeunesse, de la parentalité et de l'animation de la vie sociale, la CAF du Morbihan contribue à soutenir les conditions favorables au bien-être et à l'autonomie des jeunes. Elle accompagne et finance notamment des dispositifs de proximité permettant d'écouter, d'informer et d'orienter les jeunes et leurs familles. Les Points accueil écoute jeunes (PAEJ) proposent ainsi aux 12-25 ans et à leurs proches un accueil gratuit et confidentiel face au mal-être ou aux difficultés familiales, scolaires et professionnelles ; les Promeneurs du Net permettent quant à eux aux professionnels de maintenir une présence éducative auprès des jeunes jusque sur les réseaux sociaux. La Caf du Morbihan met également à disposition des familles des ressources sur les conduites à risque, l'écoute des adolescents et les dispositifs locaux vers lesquels se tourner.

Les engagements suivants s'appuient sur les conventions territoriales globales (CTG), conclues entre la Caf et les communes et intercommunalités, intégrant systématiquement un axe jeunesse. Cette dynamique se traduit notamment par une complémentarité entre les CTG de Lorient Agglomération et de Blavet Bellevue Océan et le Contrat local de santé (CLS) Morbihan Ouest, au service des jeunes.

Les engagements de la CAF

1. **Soutenir les lieux et les professionnels qui préviennent et repèrent le mal-être des jeunes », en s'appuyant notamment sur les PAEJ, les structures jeunesse, les centres sociaux et les Promeneurs du Net ;**
2. **Soutenir les parents face aux difficultés psychiques de leur enfant », en renforçant l'information, l'écoute, l'orientation et les actions de soutien à la parentalité.**



Anne BASTIEN

Directrice de la CAF du Morbihan



“Prendre soin de la santé mentale des jeunes, c'est aussi soutenir les familles et ceux qui les accompagnent au quotidien.”



FACILITER L'ACCES DE TOUS LES JEUNES A LA PREVENTION ET AU SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Avec Mon soutien psy, l'Assurance Maladie contribue à faciliter l'accès à un accompagnement psychologique pour les personnes présentant des troubles psychiques légers à modérés. Le dispositif est accessible directement au psychologue dès l'âge de 3 ans et permet la prise en charge de 12 séances par année civile. Les jeunes constituent déjà une part importante de ses bénéficiaires : 31 % des patients ayant eu recours au dispositif avaient moins de 25 ans dans les données présentées par l'Assurance Maladie.

Au-delà de ce dispositif, l'Assurance Maladie souhaite favoriser des parcours de santé mentale mieux coordonnés, en mobilisant les professionnels de premier recours, les psychologues, les CPTS et les acteurs spécialisés. Sur le territoire, elle contribue à l'interconnaissance des professionnels, à la diffusion des ressources disponibles et à l'accompagnement des initiatives locales.

Les engagements de l'Assurance Maladie

1. Promouvoir auprès des jeunes, de leurs familles et des professionnels du territoire les dispositifs permettant un accès précoce à un accompagnement psychologique, notamment Mon soutien psy, afin de faciliter le recours à une réponse adaptée dès l'apparition des premières difficultés ;
2. Favoriser l'interconnaissance et les coopérations entre médecins généralistes, psychologues, CPTS, structures d'exercice coordonné et acteurs de la psychiatrie afin de mieux repérer, orienter et accompagner les jeunes, tout en soutenant les initiatives territoriales en santé mentale.



"Parce qu'aucun jeune ne devrait renoncer à prendre soin de sa santé mentale, facilitons l'accès à l'écoute, à la prévention et au soutien psychologique."

Françoise LE FUR
Directrice de la CPAM du Morbihan



ALLER VERS LES JEUNES ET RAPPROCHER LA PSYCHIATRIE DE LEURS LIEUX DE VIE

Pour les adolescents de 12 à 18 ans, l'établissement s'appuie sur un dispositif ambulatoire coordonné associant CMP, CATTP, hôpital de jour, équipe mobile, pédopsychiatrie de liaison auprès de la pédiatrie du GHBS et de Kerpape, ainsi que la Maison des adolescents. Entre 1 400 et 1 500 jeunes sont ainsi accueillis chaque année à Lorient.

L'EPSM renforce parallèlement sa capacité d'aller-vers, notamment grâce à l'équipe mobile adolescents et à l'équipe d'appui aux professionnels de l'Aide sociale à l'enfance. Il développe également les liens avec la pédiatrie du GHBS afin de favoriser des évaluations précoces et des avis spécialisés. Cette logique de proximité se déploie également dans les lieux fréquentés par les jeunes : consultations infirmières avancées à l'Université Bretagne Sud, interventions d'éducateurs dans les quartiers prioritaires de Lorient, Hennebont et Lanester, présence renforcée sur Groix et au Faouët, ou encore actions conduites avec les partenaires éducatifs, sociaux et médico-sociaux.

Les engagements de l'EPSM

1. Poursuivre le développement des équipes mobiles, consultations avancées, interventions de liaison et dispositifs de proximité, notamment à l'Université, dans les quartiers prioritaires et sur les territoires plus isolés, afin de faciliter le repérage et l'accès précoce aux soins ;
2. Développer la téléexpertise, les avis spécialisés, les formations, les PSSM et les temps d'échanges de pratiques pour soutenir les médecins traitants et les professionnels éducatifs, sociaux, médico-sociaux et sanitaires confrontés à la souffrance psychique d'un jeune ou à une situation complexe.



"Parce que les jeunes ne doivent pas avoir à trouver seuls le chemin vers la psychiatrie, rapprochons la psychiatrie des jeunes."

Ophélie RENOUARD
Directrice de l'EPSM Sud Bretagne -
CH Charcot



Groupe Hospitalier
Bretagne Sud

REPERER LA SOUFFRANCE PSYCHIQUE DES L'HOPITAL ET CONSTRUIRE DES PARCOURS SANS RUPTURE

Le Groupe Hospitalier Bretagne Sud (GHBS) occupe une place essentielle dans le parcours de santé des enfants, adolescents et jeunes adultes du territoire. À travers ses services de pédiatrie, ses urgences pédiatriques, sa maternité, sa néonatalogie, mais aussi l'ensemble de ses spécialités médicales et chirurgicales, l'hôpital est souvent l'un des premiers lieux où peuvent être repérées des situations de souffrance psychique, parfois à l'occasion d'une demande de soins initialement somatique.

Cette place est d'autant plus importante que les services pédiatriques constatent une augmentation des prises en charge de jeunes de moins de 18 ans présentant une souffrance psychique. Le Projet médico-soignant partagé du GHT fait ainsi de l'articulation entre pédiatrie et pédopsychiatrie une priorité : mieux prendre en charge les urgences, rendre les parcours plus lisibles et plus fluides, développer la prévention et le repérage précoce et apporter une réponse mieux adaptée aux adolescents, notamment aux 16-18 ans. Cette ambition repose sur une coopération étroite avec l'EPSM Sud Bretagne – CH Charcot.

Les engagements du GHBS

1. Renforcer la vigilance et les compétences des professionnels accueillant des enfants et adolescents, notamment en pédiatrie et aux urgences, afin d'identifier précocement les situations de mal-être, de crise ou de vulnérabilité et de mobiliser rapidement la réponse adaptée ;
2. Poursuivre et développer les liens avec l'EPSM Sud Bretagne, faciliter l'accès à l'expertise spécialisée et construire des parcours coordonnés entre urgences pédiatriques, pédiatrie, pédopsychiatrie et acteurs de proximité. Le PMSP fait explicitement de la fluidité et de la lisibilité de ces parcours un enjeu territorial.



Julien COUVREUR
Directeur du GHBS



"Parce qu'une souffrance psychique peut aussi se révéler à l'hôpital, repérons-la plus tôt et construisons ensemble le relais adapté."



GRUPE vyv

PRENDRE SOIN DE LA SANTE MENTALE DES JEUNES EN READAPTATION POUR PRESERVER LEUR AUTONOMIE ET LEUR PROJET DE VIE

Le Centre mutualiste de Kerpape accompagne les enfants et adolescents confrontés à une maladie, un accident ou une situation de handicap, dans une approche globale associant rééducation, réadaptation, soutien psychologique, scolarisation et préparation du retour à la vie quotidienne. Son pôle pédiatrique s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire comprenant notamment des psychologues, des neuropsychologues et une équipe de pédopsychiatrie de liaison.

Parce qu'une maladie ou un handicap peut aussi fragiliser la confiance en soi, les relations sociales et les projets d'avenir, Kerpape souhaite faire de la santé mentale une dimension pleinement intégrée au parcours de réadaptation. En lien avec les jeunes, leurs familles et les partenaires du territoire, l'établissement entend favoriser le repérage précoce de la souffrance psychique, faciliter l'accès à un accompagnement adapté et préserver la continuité des parcours de soins, de scolarisation et d'inclusion.

Les engagements du Centre Mutualiste de Kerpape

1. Renforcer le repérage précoce et l'accompagnement de la souffrance psychique des enfants et adolescents confrontés à la maladie ou au handicap, en mobilisant les compétences pluridisciplinaires de l'établissement et en associant pleinement les jeunes et leurs familles à leur projet de soins et de vie ;
2. Renforcer les passerelles entre réadaptation pédiatrique et pédopsychiatrie. Consolider les coopérations avec l'EPSM, notamment à travers la pédopsychiatrie de liaison, afin de faciliter les évaluations spécialisées, d'accompagner les situations complexes et de prévenir les ruptures de parcours.



Caroline MARINGUE
Directrice Centre mutualiste
de Kerpape



« Réadapter, c'est aussi redonner confiance, préserver les projets de vie et permettre à chaque jeune de construire son avenir. »



SOIGNER SANS DECROCHER : PRÉSERVER LES PROJETS DE VIE DES JEUNES ADULTES

La Clinique Saint-Vincent accueille en psychiatrie générale des patients en hospitalisation complète et en hospitalisation de jour et propose une prise en charge individualisée des troubles psychiques, notamment des troubles de l'humeur, troubles anxieux et addictions.

Après des jeunes adultes, la Clinique porte une attention particulière à la continuité du parcours et au maintien des projets de vie pendant les soins. Au sein de l'Hôpital de jour Tal Ar Mor, l'organisation des activités thérapeutiques peut ainsi être adaptée aux contraintes scolaires ou universitaires afin de permettre à un jeune de poursuivre sa scolarité tout en bénéficiant d'un cadre thérapeutique contenant et sécurisant.

Cette offre s'est enrichie avec l'ouverture, en septembre 2026, de l'Hôpital de jour L'Ancre à Kervignac. Le développement de ce nouvel HDJ de psychiatrie générale avait été validé dans le cadre du Projet territorial de santé mentale Lorient–Quimperlé, avec notamment l'objectif de proposer des modalités compatibles avec le maintien dans l'emploi ou la scolarité.

Les engagements de la Clinique

1. Adapter autant que possible les prises en charge en hôpital de jour aux contraintes scolaires, universitaires ou professionnelles afin de préserver la continuité des études et des parcours d'insertion ;
2. Mobiliser les partenaires, notamment la Mission Locale, et développer des prises en charge adaptées aux besoins des jeunes adultes afin que le soin soutienne leur autonomie, leurs relations sociales et leur projet de vie.



Nadine THOBIE
Directrice Clinique St Vincent



"Se soigner sans renoncer à ses études, à ses projets ni à sa vie sociale : accompagner chaque jeune vers le rétablissement."



PJJ: FAIRE DE LA SANTÉ MENTALE UN LEVIER DU PARCOURS ÉDUCATIF ET DE L'INSERTION DES JEUNES

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

À Lorient, la Protection judiciaire de la jeunesse accompagne des adolescents et jeunes majeurs faisant l'objet d'une décision judiciaire, notamment à travers l'Unité Educative en Milieu Ouvert (UEMO) de LORIENT et l'Unité judiciaire à priorité éducative (UJPE). Ces professionnels interviennent auprès de jeunes dont les parcours peuvent cumuler difficultés familiales, sociales, scolaires, conduites à risque, problématiques addictives ou souffrance psychique. L'accompagnement éducatif est construit avec le jeune et sa famille et mobilise, selon les situations, les acteurs sanitaires, sociaux, scolaires et judiciaires. Pour la PJJ, prendre soin de la santé fait pleinement partie de l'action éducative. La démarche nationale « PJJ promotrice de santé » considère la santé comme un levier de réussite éducative et d'insertion et vise à renforcer le pouvoir d'agir des jeunes. Cette attention à la santé mentale est d'autant plus importante que les jeunes suivis par la PJJ présentent des vulnérabilités particulièrement fortes. Une recherche publiée par le ministère de la Justice en 2026 souligne notamment la fréquence des antécédents traumatiques et du risque suicidaire chez ces jeunes.

Les engagements de la PJJ

1. Renforcer la capacité de ses équipes à repérer les signes de mal-être, les conduites à risque et les situations nécessitant une évaluation ou un accompagnement en santé mentale ;
2. Renforcer les liens entre professionnels de la PJJ, psychiatrie, médecine de ville, prévention et acteurs sociaux afin d'éviter les ruptures de parcours.



“Accompagner un jeune dans son parcours judiciaire, c'est aussi prendre soin de sa santé mentale et lui redonner les moyens de construire son avenir.”

Patricia ROYER
Directrice territoriale de la PJJ



MISSION LOCALE
réseaux pour l'emploi
Pays de Lorient

FAIRE DE LA SANTÉ MENTALE UN LEVIER D'INSERTION ET D'AUTONOMIE DES JEUNES

La Mission Locale du Pays de Lorient accueille, informe et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, ainsi que les jeunes en situation de handicap jusqu'à 29 ans, dans leurs démarches vers l'autonomie et l'accès à l'emploi.

Consciente que les difficultés psychiques, les problématiques de santé ou les conduites addictives peuvent représenter des freins importants à l'autonomie et à l'insertion professionnelle, la Mission Locale a mis en place, depuis 2022, le Plan Santé Jeunes « Objectif mieux-être ». Il a pour objectif de renforcer les actions de prévention, d'améliorer le repérage des fragilités physiques, psychiques et sociales, et de favoriser l'accès aux droits, aux soins ainsi qu'à une prise en charge adaptée. Cette démarche s'appuie sur une approche pluridisciplinaire et sur l'intervention de professionnels de santé au plus près des jeunes accompagnés. À ce titre, un psychologue clinicien et une infirmière, salariés de la Mission Locale, un infirmier addictologue de Douar Nevez ainsi que des infirmiers psychiatriques des CMP Blanqui et Danvez assurent des permanences auprès des jeunes dans différents points d'accueil de l'association. Par ailleurs, la Mission Locale a développé de nombreux partenariats afin de renforcer la coordination entre les professionnels, de favoriser des interventions au plus près des jeunes : le Point Accueil Ecoute Jeune, l'EPSM, la Clinique Saint-Vincent, l'association Douar Nevez

Les engagements de la Mission Locale

1. **Sensibiliser les professionnels au repérage du mal-être et permettre aux jeunes accompagnés d'aborder les questions de santé mentale dans le cadre de leur parcours d'accompagnement ;**
2. **Maintenir les permanences et consultations proposées à la Mission Locale en partenariat avec l'EPSM et Douar Nevez, afin de faciliter une première rencontre avec les professionnels et d'accompagner si besoin, l'orientation vers les dispositifs de soins adaptés.**



Jean-Guillaume GOURLAIN
Président Mission Locale



"Parce qu'on ne construit pas son avenir sans prendre soin de soi, faisons de la santé mentale un levier d'autonomie et d'insertion."



SAUVEGARDE56

action sociale & solidaire

ALLER VERS LES JEUNES LES PLUS VULNERABLES ET RECREER LE LIEN AVANT LA RUPTURE

Acteur majeur de la protection de l'enfance dans le Morbihan, la Sauvegarde 56 accompagne les enfants, adolescents et jeunes adultes dans leurs différents lieux de vie, notamment à travers le milieu ouvert, l'accueil des adolescents, l'accompagnement des mineurs non accompagnés et la prévention spécialisée.

Sa présence au plus près des jeunes constitue un atout essentiel pour la santé mentale : les éducateurs de prévention spécialisée vont à la rencontre de jeunes parfois en rupture avec les institutions et construisent avec eux une relation de confiance, dans un cadre librement consenti, pour les aider à renouer avec les dispositifs de droit commun. Leur intervention permet également de repérer des difficultés parfois peu visibles — repli sur soi, inhibition, violences psychologiques — comme des manifestations plus apparentes telles que conduites à risque, addictions, violences ou difficultés scolaires.

Les engagements de la Sauvegarde 56

1. « Aller vers les jeunes les plus éloignés des dispositifs », en s'appuyant sur la présence éducative dans leurs lieux de vie pour repérer les fragilités, libérer la parole et favoriser une demande d'aide ;
2. « Faire le lien avec les acteurs de la santé mentale », en renforçant les passerelles entre équipes éducatives et professionnels de santé afin qu'un jeune repéré en difficulté puisse accéder plus facilement à une évaluation, un accompagnement ou des soins.



Jean-Michel GUILLO
Directeur Sauvegarde 56



“Aller vers, créer la confiance, renouer le lien : pour qu'aucun jeune en difficulté ne reste seul face à sa souffrance.”



PRENDRE SOIN PRECOCEMENT DES DIFFICULTES PSYCHIQUES, RELATIONNELLES ET SCOLAIRES DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

Les PEP 56 développent des actions de solidarité à l'égard de tous les enfants et les jeunes, quels que soient leur situation sociale, leur état de santé ou leur handicap. Les PEP56 assurent la gestion des trois CMPP du Morbihan, favorisant ainsi une cohérence d'intervention et une connaissance fine des réalités et des besoins du territoire. Géré dans le cadre de l'action sociale et médico-sociale des PEP 56, le CMPP de Lorient accueille les enfants et les adolescents, de la naissance à 20 ans, qui traversent une période de fragilité ou présentent une souffrance pouvant notamment s'exprimer par des difficultés psychologiques, relationnelles, comportementales ou scolaires.

Le CMPP constitue une ressource de proximité permettant une intervention précoce dès l'apparition des premières difficultés, avant qu'elles ne s'installent durablement ou n'entraînent une rupture dans le parcours de l'enfant et de l'adolescent. Il contribue ainsi, à soutenir leur développement, leur bien-être et leur inclusion dans les différents lieux de vie. Une famille ou un adolescent peut prendre contact directement avec le CMPP ou être orienté à la suite des observations ou des recommandations de l'école, d'un médecin ou d'un autre professionnel. Par son ancrage territorial et son inscription dans les réseaux de partenaires, le CMPP participe pleinement au parcours de soins et d'accompagnement de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte, en favorisant la complémentarité des interventions et la continuité des parcours.

Les engagements du CMPP des PEP 56

1. **Intervenir précocement dès l'apparition des premières difficultés ; associer pleinement les parents et la famille à chaque étape du parcours d'accompagnement du jeune ;**
2. **Renforcer les passerelles entre le soin, l'école et les autres professionnels qui accompagnent l'enfant ou l'adolescent ; contribuer à la prévention des ruptures de parcours.**



"Agir tôt, avec le jeune et sa famille, pour éviter que les difficultés ne deviennent des ruptures."

Michelle FREMONT
Co-présidente Association PEP 56



**Promotion
Santé
Bretagne**

**ACCOMPAGNER LES ELU.E.S, LES
PROFESSIONNEL.LE.S ET LES
BENEVOLES POUR CONCEVOIR DES
INTERVENTIONS EFFICACES, AU PLUS
PRES DES BESOINS DES POPULATIONS.**

Promotion santé Bretagne soutient celles et ceux qui agissent auprès des publics : professionnel.le.s des champs éducatifs, social, sanitaire, bénévoles, élu.e.s et technicien.ne.s des territoires. Nous les accompagnons pour développer des projets de promotion de la santé mentale par des méthodes d'intervention fiables et adaptées aux besoins des publics.

Cela se traduit par des conseils et des accompagnements méthodologiques, ainsi que des formations.

Des ressources d'intervention sur tous les thèmes de santé, dont la santé mentale, sont à disposition dans nos centres de ressources documentaires et par internet : outils d'animation, ouvrages, dossiers thématiques, lettres d'information, etc.

Nous étudions et développons de nouvelles méthodes d'animation, au regard de l'évolution des besoins : santé mentale des collégiens et lycéens ; éco-émotions ; santé mentale des jeunes, des étudiants, avec les dispositifs numériques WeCare et EtuCare créés par Promotion Santé Bourgogne Franche-Comté.

Promotion santé Bretagne a également une mission de soutien à l'ARS Bretagne, pour la stratégie régionale de prévention du suicide.

Les engagements de Promotion santé Bretagne

1. Proposer des formations aux acteurs du territoire pour développer les compétences d'intervention en promotion de la santé mentale : Agir en promotion de la santé mentale ; Les compétences psychosociales des enfants et des adolescents. Ces formations sont financées par l'ARS Bretagne ;
2. Soutenir les programmes « pairs à pairs » (formation des étudiant.e.s relais santé de l'université Bretagne Sud ; programme Corres'santé financé par la région Bretagne) et les professionnels des territoires isolés via des accompagnements ciblés, comme le territoire éducatif rural du Roi Morvan.



Thierry PRESTEL
Directeur PSB



"Agir pour promouvoir la santé mentale comme thème d'intervention en éducation pour la santé, en s'appuyant sur des contenus et méthodes fiables."



COORDONNER LES ACTEURS POUR NE LAISSER AUCUN JEUNE SANS SOLUTION

Pour les jeunes confrontés à des difficultés multiples – psychiques, sociales, familiales, éducatives ou médico-sociales –, la complexité tient souvent moins à l'absence de réponses qu'à la nécessité de les articuler autour d'un même parcours. Cap Autonomie Santé peut alors apporter un appui aux professionnels pour analyser globalement la situation, identifier les ressources disponibles et faciliter leur mobilisation.

Son intervention vise notamment à favoriser la coordination entre les acteurs sanitaires, sociaux, médico-sociaux, éducatifs et associatifs, en organisant lorsque cela est nécessaire des temps de concertation et en contribuant à l'élaboration de réponses coordonnées adaptées aux besoins du jeune et de son entourage.

Cette fonction d'appui doit également permettre de prévenir les ruptures de parcours, de faciliter autant que possible le maintien du jeune dans les dispositifs de droit commun et d'éviter que la multiplicité des intervenants ne conduise à une fragmentation des accompagnements.

Les engagements de Cap Autonomie santé

1. **Appuyer les professionnels face aux situations complexes** Informer, orienter et accompagner les professionnels lorsqu'un jeune nécessite l'intervention coordonnée de plusieurs acteurs ;
2. **Prévenir les ruptures en coordonnant les parcours.** Faciliter la concertation entre les professionnels sanitaires, sociaux, médico-sociaux, éducatifs et associatifs afin de construire une réponse cohérente autour du jeune et de son entourage.



Arnaud TONNELIER
Directeur CAPAS



"Quand les parcours deviennent complexes, faisons simple : mettons les acteurs autour du jeune."



**Douar
Nevez**

Centre de Soins,
d'Accompagnement
et de Prévention
en Addictologie

PREVENIR LES ADDICTIONS ET INTERVENIR DES LES PREMIERS SIGNES DE DIFFICULTE

L'association Douar Nevez accompagne les jeunes dans la prévention, le repérage et la prise en charge précoce des conduites addictives.

Avec les Consultations Jeunes Consommateurs (CJC), l'association propose aux jeunes de 13 à 25 ans et à leur entourage un espace d'écoute, d'information, de prévention, d'orientation et d'accompagnement. Gratuites et confidentielles, ces consultations permettent d'intervenir dès les premiers questionnements, avant que les usages ne deviennent problématiques. Les jeunes peuvent être reçus seuls ou accompagnés ; les parents et les proches peuvent également bénéficier d'un soutien. Douar Nevez développe des consultations avancées au sein de structures partenaires afin de rapprocher les professionnels des lieux fréquentés par les jeunes et de faciliter une intervention précoce.

L'association intervient également directement auprès des collégiens et lycéens, notamment sous la forme de débats autour des usages de drogues, conduits sans jugement et visant à renforcer la capacité des jeunes à faire des choix éclairés et responsables.

Les engagements de Douar Nevez

1. Développer les Consultations Jeunes Consommateurs et les consultations avancées dans les lieux fréquentés par les jeunes et renforcer leur articulation avec les partenaires du territoire afin qu'une première réponse puisse être proposée au plus tôt ;
2. Poursuivre les interventions de prévention et de sensibilisation dans les établissements scolaires et les structures accueillant des jeunes, autour des substances psychoactives mais également des addictions comportementales et des usages du numérique.



Sandrine le BIHAN
Directrice Douar Nevez



"Parce que les jeunes ne doivent pas avoir à trouver seuls le chemin vers la psychiatrie, rapprochons la psychiatrie des jeunes."


sesam

 SERVICE DE SOUTIEN ET
D'ACCOMPAGNEMENT MUTUELS
www.sesam-bretagne.fr


ACCUEILLIR, ÉCOUTER, ALLER VERS LES JEUNES

Porté par SésAM Bretagne, le Point Accueil Écoute Jeunes (PAEJ) du Pays de Lorient est un dispositif de prévention généraliste destiné aux jeunes de 12 à 25 ans, à leurs parents et aux membres de leur entourage. Son accueil est inconditionnel, gratuit, confidentiel et anonyme, sans condition ni démarche administrative préalable. L'écoute constitue la colonne vertébrale du dispositif, tant dans sa dimension individuelle que collective.

Une équipe pluridisciplinaire de professionnel.les de l'écoute, formé.es et qualifié.es, reçoit les jeunes, leurs parents et les membres de leur entourage, en position de tiers, et les accompagne à leur rythme, à partir de ce qui, pour eux, fait difficulté ou souffrance (mal-être, difficultés scolaires, sociales, familiales ou relationnelles, vie affective et sexuelle...). Fidèle à l'aller-vers, le PAEJ propose différents lieux d'accueil et d'écoute sur le territoire, afin de faciliter la mobilisation du dispositif. Lorsque la situation le nécessite, il facilite l'orientation vers les partenaires du soin, du social ou de l'éducation. Il développe également, en partenariat, des actions collectives de prévention et de promotion de la santé.

Les engagements de SésAM Bretagne

1. **Aller vers les jeunes en investissant les lieux qu'ils fréquentent, leur proposer une écoute individuelle et collective de proximité favorisant la parole, le lien social et le développement des compétences psychosociales, et favoriser les relais si nécessaire ;**
2. **Soutenir les parents d'adolescents et l'entourage des jeunes par une écoute individuelle, familiale et collective visant à rétablir le dialogue, prévenir les ruptures familiales et rompre l'isolement dans l'exercice de la fonction parentale.**



"Aucune démarche compliquée, aucun jugement : une écoute gratuite et accessible, disponible dès que les jeunes ou leur entourage en ressentent le besoin."

Erell DUGUE

Directrice de SésAM Bretagne



SOUTENIR LES JEUNES ET LES FAMILLES FACE À L'ÉMERGENCE DES TROUBLES PSYCHIQUES

L'Unafam accompagne les familles et les proches de personnes vivant avec des troubles psychiques et porte leur parole auprès des institutions et des acteurs de la santé mentale. Si son action ne s'adresse pas exclusivement à la jeunesse, elle occupe une place particulière dans l'accompagnement des familles confrontées à l'apparition de troubles psychiques chez un adolescent ou un jeune adulte.

Les premiers signes d'un trouble peuvent en effet apparaître précocement et bouleverser profondément les équilibres familiaux. L'Unafam rappelle que les troubles psychiques se manifestent fréquemment à l'adolescence, notamment entre 12 et 25 ans, ou au début de l'âge adulte. Dans ces moments, les proches ont besoin de comprendre ce qui se passe, de savoir comment réagir et de pouvoir identifier rapidement les ressources susceptibles de les accompagner.

Une attention particulière doit également être portée aux jeunes eux-mêmes confrontés à la maladie psychique dans leur entourage familial.

L'Unafam développe des espaces destinés aux jeunes membres de la famille et différentes délégations proposent déjà des groupes de parole pour les frères et sœurs ou les parents d'adolescents et de jeunes adultes.

Les engagements de L'UNAFAM 56

1. **Faire connaître et développer les actions d'information, de formation et d'entraide permettant aux familles de mieux comprendre les troubles psychiques et de mieux accompagner un adolescent ou un jeune adulte concerné ;**
2. **Défendre une prise en charge précoce des pathologies duelles. Sensibiliser les acteurs et les familles à l'articulation entre troubles psychiques et conduites addictives et promouvoir des parcours décroisés entre psychiatrie et addictologie.**



Jean-François COURTAY
Délégué UNAFAM 56



"Derrière chaque jeune confronté aux troubles psychiques, il y a aussi des proches à écouter, informer et accompagner."



FAIRE ENTENDRE LA VOIX DES JEUNES AUTISTES ET DE LEURS FAMILLES POUR MIEUX REPONDRE A LEURS BESOINS

Les troubles du neurodéveloppement constituent une donnée importante de la santé mentale des jeunes du territoire et représentent un défi pour l'inclusion scolaire et la construction de projets professionnels et d'autonomie, dont l'inclusion professionnelle. Autism'Aide 56 accompagne les personnes avec autisme et leurs familles dans leur quotidien, leurs démarches et l'accès aux réponses adaptées à leurs besoins. Par l'écoute, l'entraide, les groupes de parole, les cafés-rencontres, l'association contribue également à rompre l'isolement et favoriser les relations sociales et la pair-aidance. Elle porte une attention particulière à la diffusion des bonnes pratiques fondées sur les recommandations de la HAS et participe à la sensibilisation des professionnels, des institutions et du grand public.

Autism'Aide 56 fait entendre l'expérience des jeunes autistes et de leurs proches. Son implication doit permettre de mieux prendre en compte leurs besoins spécifiques en matière de santé mentale, de prévenir l'isolement et les ruptures de parcours et de renforcer les liens entre familles, associations et professionnels. L'enjeu est aussi de veiller à ce que les réponses proposées sur le territoire soient accessibles et réellement adaptées aux particularités des jeunes avec TSA.

Les engagements de Autism'Aide 56

1. Contribuer aux réflexions et actions territoriales en apportant l'expérience des personnes concernées et de leurs proches (fresque de l'autisme...). Veiller à ce que leurs besoins spécifiques soient pris en compte dans les actions de prévention, d'information et d'accès aux dispositifs de santé mentale notamment en se rapprochant de l'association SéSAM Bretagne, par exemple, mais également des équipes de l'aide sociale à l'enfance, de la PJJ...
2. Développer et faire connaître les espaces de rencontre, d'écoute et d'échange permettant aux jeunes avec TSA et à leurs familles de partager leurs expériences. Favoriser la pair-aidance, les liens sociaux et l'orientation vers les ressources adaptées du territoire.



Marc JAOUEN
Président Autism'Aide 56



"Écouter les jeunes autistes et leurs familles, c'est déjà mieux comprendre leurs besoins et construire avec eux les réponses de demain."



ALLER VERS LES JEUNES POUR INFORMER, ÉCHANGER ET REDUIRE LES RISQUES

Après des jeunes, Entraid'Addict développe une approche de prévention et de réduction des risques fondée sur l'échange, la participation et la responsabilisation. Ses interventions visent moins à délivrer un discours descendant sur les dangers des produits qu'à permettre aux jeunes de questionner leurs pratiques, de prendre du recul sur les représentations et les pressions sociales et de disposer d'informations leur permettant de faire des choix éclairés.

Sur le territoire, cette démarche s'est notamment concrétisée à l'Université Bretagne Sud dans le cadre de « Janvier sobre », aux côtés de la CPTS et d'autres partenaires. Quiz « vrai/faux », toile d'expression autour du rapport à l'alcool, échanges avec les étudiants, réglettes d'alcoolémie et informations sur les différentes substances ont permis d'ouvrir le dialogue de manière simple et interactive.

Cette logique se retrouve également dans l'action « Soufflez et vous saurez », organisée en fin d'année à la sortie d'hypermarchés. Au-delà de la distribution d'éthylotests et des messages de prévention autour de l'alcool, ces rencontres sont l'occasion pour des jeunes d'interroger spontanément les bénévoles sur d'autres substances et d'engager un échange plus large autour de leurs consommations et des moyens de réduire les risques.

Les engagements de ENTRAID ADDICT

1. **Créer des espaces où les jeunes peuvent parler librement de l'alcool, des autres substances et de leurs pratiques, poser leurs questions et accéder à des informations fiables sans jugement ;**
2. **Mettre à disposition des jeunes des repères et outils concrets de réduction des risques et s'appuyer sur l'expérience des bénévoles et des personnes concernées pour favoriser des comportements plus protecteurs.**



Sylviane LE ROUX
Présidente ENTRAID'ADDICT 56



"Informez sans juger, échangez sans tabou, prévenez sans culpabiliser."





FAIRE DE LA MEDECINE DE VILLE UN ACTEUR DE PROXIMITE DE LA SANTÉ MENTALE DES JEUNES

La CPTS Lorient Littoral fédère les professionnels de santé et les acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux de Lorient, Lanester, Larmor-Plage, Ploemeur et Groix autour d'un objectif commun : mieux coordonner les parcours et apporter des réponses adaptées aux besoins de santé de la population.

Parce que les médecins généralistes, pharmaciens, infirmiers et autres professionnels de proximité sont souvent parmi les premiers interlocuteurs d'un jeune ou de sa famille, la CPTS souhaite renforcer leur capacité à repérer les situations de mal-être, intervenir précocement et orienter plus facilement vers les ressources adaptées.

Elle prévoit des interventions dans les collèges et lycées sous des formats participatifs et ludiques, ainsi que le développement d'interventions en lien avec la Mission Locale et le Village Santé universitaire. Cette dynamique est aujourd'hui concrète : en 2026, son groupe de travail « Bien Grandir » travaille au déploiement d'actions de prévention et de promotion de la santé en milieu scolaire, adaptées aux besoins des élèves, des parents et des équipes éducatives.

Les engagements de la CPTS Lorient Littoral

1. Donner aux professionnels de proximité les moyens de repérer et d'agir plus tôt Développer les formations en santé mentale, en prévention du suicide et en addictologie, promouvoir les Premiers secours en santé mentale et mieux faire connaître les ressources mobilisables sur le territoire ;
2. Rapprocher la médecine de ville de l'expertise en santé mentale. Faciliter les échanges entre professionnels de premier recours et acteurs spécialisés grâce à l'interconnaissance, aux RCP, à la téléexpertise, aux outils de coordination et aux interventions délocalisées, afin d'améliorer l'orientation et de prévenir les ruptures de parcours.



*"Pour la santé mentale des jeunes,
chaque professionnel de proximité
peut être un premier relais."*

Raphaël THOUILLY
Président de la CPTS Lorient Littoral



**MOBILISER JEUNES, PARENTS,
PROFESSIONNELS ET ELUS
AUTOUR D'UN MEME ENJEU :
LA SANTE MENTALE DES JEUNES.**

La CPTS Douar Mor intervient sur 10 communes de l'agglomération lorientaise – Guidel, Gestel, Quéven, Pont-Scorff, Cléguer, Caudan, Plouay, Calan, Lanvaudan et Inguiniel – et inscrit la santé mentale et la santé des adolescents parmi les priorités de son projet de santé.

La CPTS développe une approche globale de la santé des adolescents, attentive au bien-être physique et psychique autour de questions centrales comme l'activité physique, les addictions, les écrans, la santé sexuelle, le sommeil, l'alimentation, le stress et l'isolement. Son mode d'action passe par l'aller vers les adolescents et également leurs adultes référents, via par exemple un brunch réalisé en mai 2026 avec le Point Info Jeunesse de Quéven, à destination des parents : "Parler santé avec mon ado".

La CPTS souhaite également accompagner les professionnels autour des jeunes par la formation et notamment les premiers secours en santé mentale par une meilleure connaissance du maillage territorial et par un renforcement de la coordination. La CPTS souhaite également jouer un rôle de relais auprès des élus, en les sensibilisant aux enjeux de santé mentale et d'addictions, particulièrement chez les jeunes.

Les engagements de la CPTS Douar Mor

1. Développer des actions associant santé mentale, compétences psychosociales, activité physique, alimentation, sommeil, usages des écrans et prévention des conduites addictives, dans une approche globale du bien-être des jeunes. Renforcer les coopérations avec les acteurs de la psychiatrie, de l'addictologie, de l'éducation, de la jeunesse et du secteur social ;
2. Sensibiliser et former les professionnels, les élus et les acteurs de proximité à la santé mentale des jeunes et aux premiers secours en santé mentale. Permettre une meilleure connaissance du maillage territorial et renforcer la coordination entre les acteurs.



Alix NETTER

Présidente de la CPTS Douar Mor



"Accompagner les jeunes et leurs parents, former les professionnels et renforcer les coopérations : pour une même dynamique collective."



REPERER PLUS TOT, MIEUX ORIENTER ET NE LAISSER AUCUN PROFESSIONNEL SEUL FACE A LA SOUFFRANCE PSYCHIQUE

La CPTS de Rade à Ria intervient sur 9 communes du territoire. Elle a fait de la santé mentale un axe important de son projet de santé. Des sa création, elle a réuni les acteurs concernés afin de partager les difficultés rencontrées sur le territoire et de construire des réponses communes. Cette réflexion a fait émerger trois besoins transversaux : mieux se connaître et coopérer, développer une culture commune de la santé et construire des actions associant directement les personnes concernées.

Les travaux de la CPTS prévoient notamment des interventions dans les établissements scolaires, la sensibilisation du corps enseignant, la promotion des Premiers secours en santé mentale pour les adultes comme pour les jeunes et le développement de coopérations entre professionnels. Enfin, la CPTS souhaite rapprocher les réponses des lieux de vie en développant les consultations de proximité et en renforçant l'articulation entre professionnels de premier recours, CMP et EPSM. Des consultations infirmières psy de proximité étaient mises en place à Kervignac, Plouhinec, Locmiquélic et Riantec.

Les engagements de la CPTS de Rade à Ria

1. **Promouvoir auprès des professionnels du territoire les PSSM, la prévention du suicide, la connaissance des troubles psychiques et les échanges de pratiques, avec une attention particulière aux besoins des enfants et des adolescents. La formation constitue d'ailleurs la première priorité identifiée par le groupe santé mentale de la CPTS ;**
2. **Améliorer la connaissance des ressources, faciliter les liens avec le CMP et l'EPSM, développer les temps de coordination et les réponses de proximité afin de mieux orienter les jeunes et prévenir les ruptures de parcours**



Stéphane CAPON
Président de la CPTS de RADE à RIA



"Ne pas attendre la crise : mieux se connaître, mieux repérer et agir ensemble au plus près des jeunes."





FAIRE DU PREMIER RECOURS UNE PORTE D'ENTRÉE VERS LA SANTÉ MENTALE DES JEUNES

La CPTS du Pays de Quimperlé fédère les professionnels de santé d'un territoire de 16 communes et plus de 52 000 habitants. Son projet s'inscrit dans une logique fortement territoriale, en articulation avec le Contrat local de santé de Quimperlé Communauté, le GHBS et le Dispositif d'Appui à la Coordination.

En matière de santé mentale des jeunes, cet enjeu est particulièrement important. Le diagnostic territorial du Contrat local de santé a identifié des difficultés d'accès aux soins de santé mentale, une offre de pédopsychiatrie insuffisante et une augmentation des problématiques psychiques repérées chez les jeunes. Il souligne également l'importance de la prévention autour de l'estime de soi et des compétences psychosociales. Cette ambition rejoint directement les missions que la CPTS s'est données : prévenir les ruptures dans les parcours de santé, développer des actions territoriales de prévention et favoriser la coopération entre professionnels. Son projet de santé comprend ainsi 17 actions et fait de l'organisation des parcours pluriprofessionnels et de la prévention deux de ses axes structurants.

Les engagements de la CPTS du Pays de Quimperlé

1. **Faire des professionnels de premier recours des acteurs du repérage précoce.** Sensibiliser les professionnels de santé à la santé mentale des jeunes, au repérage des premiers signes de mal-être et du risque suicidaire et favoriser la diffusion des formations et outils disponibles sur le territoire ;
2. **Étudier l'opportunité et la faisabilité d'une consultation avancée de la MDA de Lorient dans les locaux de France Services à Quimperlé aux côtés du PAEJ et de la consultation jeune consommateurs.**



Cécile HENNE
Directrice de la CPTS du Pays de Quimperlé



"Face au mal-être d'un jeune, chaque professionnel de proximité doit savoir repérer, écouter et orienter."





FORMER LES FUTURS PROFESSIONNELS A MIEUX REPERER ET ACCOMPAGNER LA SOUFFRANCE PSYCHIQUE DES JEUNES

Les professionnels de santé sont souvent parmi les premiers à repérer les fragilités d'un jeune. En formant les futurs soignants, l'IFPS est l'un des acteurs essentiels de la prévention en santé mentale.

Son engagement vise à développer, dès la formation, une culture commune du repérage précoce, de l'écoute et de l'orientation, mais aussi à mieux faire connaître les ressources du territoire et à préparer les futurs professionnels au travail en réseau autour des jeunes et de leurs familles.

Les engagements de l'IFPS

1. Former à repérer, écouter et orienter plus tôt. Renforcer dans les formations la sensibilisation à la santé mentale, au repérage des signes de mal-être, à l'accueil de la parole et à l'orientation vers les ressources adaptées ;
2. Favoriser les rencontres, interventions croisées, stages et projets avec les acteurs du territoire afin d'apprendre aux futurs professionnels à mieux se connaître et à agir ensemble autour des jeunes.



« Former les professionnels de demain, c'est leur donner les moyens de repérer plus tôt, mieux écouter et agir ensemble pour la santé mentale des jeunes. »

Véronique LESCOP
Coordonnatrice des instituts GHBS

6 ANIMATION ET EVALUATION DE LA CONVENTION



L'animation de la convention est assurée par le Conseil territorial de santé Lorient–Quimperlé, en lien avec sa Commission spécialisée santé mentale et avec l'appui des référents « santé mentale des jeunes » désignés par chacune des structures signataires.

Une réunion annuelle permettra avec les référents désignés :

- de partager les actions conduites ;
- d'identifier les nouveaux besoins ;
- d'actualiser les engagements de la convention.

Les partenaires établissent un bilan annuel volontairement simple et opérationnel présenté en assemblée plénière du CTS portant notamment sur :

- les actions nouvelles ou renforcées mises en œuvre dans le cadre de la convention ;
- le développement des actions d'aller-vers et des réponses proposées au plus près des lieux de vie des jeunes ;
- le nombre de professionnels sensibilisés ou formés, notamment aux Premiers secours en santé mentale jeunes ;
- le déploiement du réseau des référents « santé mentale des jeunes » ;
- les nouvelles coopérations, consultations avancées ou modalités facilitant l'accès à l'écoute, à l'accompagnement et aux soins ;
- les éventuelles difficultés rencontrées et les besoins restant insuffisamment couverts.

7 DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention est conclue pour une durée de trois ans à compter de sa signature, soit jusqu'au 13 octobre 2029.

Elle a vocation à demeurer ouverte et évolutive. De nouveaux partenaires pourront rejoindre la démarche au cours de cette période et de nouvelles actions pourront être intégrées, avec l'accord des parties concernées.

Un bilan global sera réalisé au cours du premier semestre 2029, afin d'apprécier les résultats obtenus et de décider collectivement des conditions de poursuite et, le cas échéant, de renouvellement de la convention.



Pour notre santé
mentale ouvrons-nous
aux
arts



ENSEMBLE

POUR LA SANTÉ MENTALE
DES JEUNES

Conseil territorial de santé
Lorient – Quimperlé

